

Jura : un canton exportateur en transition

VHO

Mise à jour : 27.01.2026

Descriptif de module

Domaine : Economie et Services
Filière : Economie d'entreprise, à plein temps et en emploi et/ou Droit économique, à plein temps et à temps partiel
Orientation/axe : International / Partenariats

1. Intitulé de module Option secondaire 2026-2027

Code :

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres

Caractéristique pour filière Economie d'entreprise :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement de filière Bachelor of Science en Economie d'entreprise

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

Economie d'entreprise :

- PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps **et** avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps
- EE : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études en emploi **et** avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études en emploi

- Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux

- Compréhension des flux de matières, de produits, de déchets, de personnes, des flux d'énergie et des flux financiers s'y rapportant à l'échelle d'une entreprise ou d'une collectivité publique.
- Capacité à insérer une entreprise ou un territoire dans un système d'échanges national et international (import export)
- Capacité à rechercher des informations sourcées concernant ces flux et à identifier des ressources locales et des solutions permettant de diminuer les flux problématiques en termes environnemental et économique.
- Capacité à mettre en œuvre un « plan de transition » (bilan carbone, développement durable, économie circulaire) à l'échelle d'une entreprise ou d'une collectivité publique (commune, canton) et à développer des solutions concrètes.

A l'instar des autres cantons, le Jura est un **système complexe** qui met en œuvre des flux de toutes sortes, les importe, les exporte, les transforme, les stocke et les rejette. Idem pour une entreprise. Ces systèmes territoriaux sont toujours provisoires, parce qu'ils sont sans cesse transformés par des évolutions réglementaires locales, nationales ou internationales, par des innovations ainsi par des valeurs nouvelles.

Ce que l'on nomme « transitions » (économie circulaire, environnement) est en fait une transformation profonde des systèmes, qui affectera nos modes de production comme nos modes de vie.

Comprendre les dynamiques de transformation des systèmes permet de les anticiper plutôt que de les subir. C'est une compétence rare qui sera toujours plus demandée par les employeurs et qui permettra aux étudiant-es d'appréhender l'avenir avec enthousiasme !

L'option s'appuiera sur les collaborations de la HEG Arc avec différents partenaires de la région (RCJU, arcjurassien.ch, Creapole, etc.) pour illustrer ces éléments.

5. Contenu et formes d'enseignement

Les thématiques principales abordées sont les suivantes :

- Introduction aux concepts clés : concept d' « agencement », approche holistique versus expertise.
- Flux de matières, de produits, de déchets, de personnes, des flux d'énergie et des flux financiers
- Identification des bases de données disponibles et valorisation visuelle.
- Modes de gouvernance et valeurs.

4 formes d'enseignement structurent cette option secondaire :

1° cours introductifs de type ex cathedra durant lesquels des concepts appliqués à des exemples concrets seront enseignés.

2° Serious game de type « Burger Quiz » et « fresque du canton du Jura en transition ». Cette approche ludique permet aux étudiant-es de distinguer deux phases essentielles : le diagnostic (« Pourquoi observe-t-on cela plutôt qu'autre chose ? ») et les solutions.

3° cours de découverte des sources d'information et des moyens techniques de les valoriser (cartographie).

4° visites d'entreprises et/ou interventions d'entrepreneurs jurassiens déjà orientés vers les transitions, dans les domaines de l'énergie, de l'alimentation et de la valorisation économique des déchets de construction.

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'OS se conclura par un travail de groupe dont le déroulement sera expliqué dans une directive séparée.

Disposition applicable aux travaux collectifs :

Tout comportement avéré prétéritant la bonne réussite d'un travail de groupe se verra sanctionné par l'exclusion de l'étudiant-e qui ne s'acquitte pas de ses devoirs envers le groupe. Si le travail de groupe doit être évalué par une note collective, l'étudiant-e exclu-e se verra attribuer la note 1. Aucune disposition particulière n'est prévue pour les membres restants du groupe réduit, ni en termes d'allègement de la charge totale devant être réalisée, ni en termes d'assouplissement du barème.

Règle(s) de validation :

Cf. modalités d'évaluation et de validation, résultat arrondi au 1/10 de point.

Critères de réussite :

$N \geq 4.0$:	Module acquis
$3.5 \leq N < 4.0$ (Fx) :	Remédiation du module
$N < 3.5$:	Répétition du module

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible pour les examens

Remédiation possible pour le travail individuel ou de groupe de la manière suivante :

- les conditions de remédiation sont notifiées par mail au groupe ou à la personne concernée

Pas de remédiation pour

- les travaux de semestre individuels ou de groupe
- les contrôles continus

Autre (précisez) : en cas d'examen de remédiation (indépendamment de la session durant laquelle la remédiation a lieu)

- la note de chaque travail de semestre éventuel, individuel ou de groupe, sera reprise
- la note de chaque contrôle continu éventuel sera reprise avec la même pondération pour le nouveau calcul de la note de l'unité de cours remédiée
- les points de bonus éventuels ne seront pas repris

8. Remarques

Dans l'éventualité d'une visite d'entreprise ou autre activité extra muros (sous réserve à ce jour), les frais de déplacement sont à la charge des étudiants.

9. Bibliographie

Athanassiadis, Aristide. *Le métabolisme de nos villes*. 2026.

Cassière, François et Noireaux, Virginie (dir.). *Logistique(s), circuits courts et relocalisation. La réinvention des territoires*. 2024.

Hamant, Olivier. *La troisième voie du vivant*. 2022.

Latour, Bruno. *Changer de société. Refaire de la sociologie*. 2006.

10. Enseignants

- Nicolas Babey
- Emir Taymaz
- Jonas Tarazi

Nom du responsable de module : Nicolas Babey

Descriptif validé le XX août 2026 par le Conseil de Direction HEG Arc